

ARCHIVES

## Les lenteurs dans l'application de l'amnistie suscitent de nouvelles protestations

Par JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

Publié le 10 août 1976 à 00h00 - Mis à jour le 10 août 1976 à 00h00 · Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés

Madrid. - Le cabinet Suarez a atteint le 7 août son premier mois d'existence au cours duquel la politique espagnole a changé de style et surtout de rythme. M. Alfonso Osorio, ministre de la présidence et second vice-président du gouvernement, a déclaré : " Le gouvernement est fermement décidé à se manifester, par des actes plus que par des paroles. " Or, au cours des trente jours qui viennent de s'écouler, on ne peut nier que ce gouvernement ait réalisé des actes concrets tels que la déclaration de programme du 16 juillet, la révision du concordat de 1953 et l'amnistie du 30 juillet.

Pour le moment, cette amnistie s'applique néanmoins au compte-goutte. Le 7 août, quatre jours après la promulgation du décret-loi d'amnistie, cinquante-cinq personnes seulement en avaient bénéficié. Les avocats du barreau de Barcelone considèrent, à ce propos, que - l'amnistie est partielle, limitée et ne correspond pas à ce que demandait le peuple ". Un groupe d'une centaine d'avocats ont attiré l'attention sur le fait " que le procureur principal du tribunal suprême, de qui on attend une circulaire d'orientation sur l'application de l'amnistie, est en vacances à Marbella, et que le tribunal d'ordre public n'a pas non plus reçu les orientations qu'il attendait du ministère de la justice ".

On sait, d'autre part, que, pour la plupart, les prisonniers politiques basques ne bénéficieront pas de l'amnistie. MM. Juan Maria Bandres et Miguel Castell, défenseurs de militants de l'organisation révolutionnaire basque ETA dans plusieurs procès, ont déclaré : " Le peuple basque continuera de demander une amnistie totale et sans restriction. "

En tout cas, le gouvernement ne prendra guère de vacances cet été ; deux conseils des ministres auront lieu ce mois-ci à Madrid. Le premier est fixé au mardi 10 août. L'un des objectifs prioritaires est de préparer la réforme constitutionnelle et la loi électorale, qui seront soumises à référendum.

Le gouvernement semble vouloir négocier la loi et le référendum avec l'opposition avant de les proposer à l'approbation des Codes. Le président Suarez a pris personnellement contact avec la plupart des dirigeants de l'opposition de droite, du centre et de la gauche, au point d'avoir mené une conversation de quarante minutes avec M. Raul Morodo, secrétaire général du parti socialiste populaire.

**Il vous reste 36.58% de cet article à lire. La suite est réservée aux abonnés.**

